

**Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales** Question n° 304

**Vie Associative**

**REF : DVARI2013029**

**Signataire : CS/TV**

Séance du Conseil Municipal du 19/09/2013

RAPPORTEUR : Yacine DIAKITE

**OBJET :Subvention à l'association "les Artistes des Couleurs et de la Diversité"**

**EXPOSE :**

L'association des artistes des couleurs et de la diversité organisent la 3e édition du projet intitulé "les jeunes artistes, acteurs leviers de la citoyenneté européennes dans le cadre du Programme européen de la jeunesse en action (Youth in Action Program).

Pour cette édition, 30 jeunes européens de France, d'Italie, de Turquie, d'Algérie, du Maroc et de Tunisie seront présents à Aubervilliers pour des ateliers de formation et de partage du 20 au 30 septembre.

Le projet a pour objectif de former des responsables associatifs et animateurs jeunesse à la conduite de projets interculturels liés à l'art (musique, théâtre, danse, peinture, etc) comme un levier permettant la citoyenneté.

Les 30 participants partageront leurs expériences, leurs idées sur ce thème. Des ateliers de création artistique commune à dimension interculturelle, des rencontres d'acteurs locaux associatifs et institutionnels et l'élaboration de propositions pour le développement de nouveaux partenariats et projets multilatéraux de qualité seront mis en oeuvre au cours de leur formation.

Il est demandé au conseil municipal d'accorder pour cette action une subvention exceptionnelle à hauteur de 4000 € à l'association.

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative  
et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2013029

Signataire : CS/TV

**OBJET : Subvention à l'association "les Artistes des Couleurs et de la Diversité"**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt présenté le développement de la vie associative et les échanges  
interculturels

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** d'attribuer

- une subvention de 4000 euros (quatre mille euros) à l'association « Les Artistes des Couleurs et de la Diversité » pour la 3e édition du projet intitulé " les jeunes artistes, acteurs leviers de la citoyenneté européennes" .

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation 306/6574/025.

Le Maire  
Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 27/09/2013

Publié le 26/09/2013

Certifié exécutoire le : 27/09/2013

Le Maire  
Jacques SALVATOR